

# **A quoi ressemblera le grand paris en 2030 ?**

**Grâce, notamment, à plusieurs concours d'architecture et autres appels à projets innovants, la métropole devrait connaître, dans les prochaines années, une métamorphose sans précédent. Pour l'instant, priorité est donnée à la végétalisation et à l'agriculture urbaine, mais aussi au retissage du lien social à toutes les échelles, de l'immeuble à la métropole en passant par le quartier. Revue de détail d'un vaste lifting urbain.**

Le 10 octobre prochain, au pavillon Baltard, à Nogent-sur-Marne (94), la Métropole du Grand Paris (MGP) dévoilera 60 sites appelés à participer à la première vague de l'appel d'offres Inventons la Métropole - à choisir parmi 112 candidats déclarés sur 75 communes. Voués « à rendre la métropole visible aux yeux de tous », selon Patrick Ollier (LR), président de la MGP, les propositions retenues seront connues à l'automne 2017. Elles viendront s'ajouter aux 41 projets urbains des lauréats de Réinventer la Seine, aux 46 lauréats de Parisculteurs, et à ceux de Dessine-moi le Grand Paris de demain, tous révélés dans les prochains mois (1). D'ici là, la réhabilitation et la transformation des bains-douches Castagnary (15e) en espaces de coworking et de colocation aura inauguré la mise en chantier des 22 programmes retenus de Réinventer Paris, l'opération pionnière. Autant de parcelles urbaines destinées à « inventer l'urbanisme du XXIe siècle », dicit Jean-Louis Missika (apparenté PS), adjoint de la maire de Paris en charge de l'architecture, de l'urbanisme et du Grand Paris.

## **La nature en reconquête de la ville**

À l'aune de ces projets, quel sera le visage du Grand Paris dans dix ans ? « Durable, résilient, solidaire », appelle de ses vœux Valérie Mayer-Blimont (LR), conseillère métropolitaine, déléguée auprès du président Ollier, chargée de l'opération Inventons la Métropole. Assurément, l'environnement semble au cœur des préoccupations des différents appels à projets, de même que la volonté de lutter contre l'étalement urbain :

friches industrielles, ainsi l'usine des eaux d'Ivry-sur-Seine (94) ou la sous-station électrique Voltaire (11e) ; bureaux et logements défraîchis ; anciennes stations ferroviaires, comme la gare Masséna (13e) du côté de la petite ceinture ; monuments classés, tel l'hôtel Colbert de la rue de la Bûcherie (5e) ; ou encore parkings sous-exploités... L'heure est à la construction de la ville sur la ville, pour préserver les espaces verts. Ainsi que le prescrit le schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF).

Retrouvez la suite de l'article dans le dernier numéro du Magazine Grand Paris, disponible en kiosque ou par [abonnement](#)